

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

DE BELGIQUE

Société anonyme établie à Bruxelles, par arrêté royal du 28 août 1822

COMPTE RENDU

PRÉSENTÉ

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

LE 29 FÉVRIER 1916

EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 57 DES STATUTS.

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES.

Année 1915

QUATRE-VINGT-DEUXIÈME EXERCICE SOCIAL.

BRUXELLES

GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI

21, Rue de la Limite.

1916

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

COMPTÉ RENDU DE L'EXERCICE 1915

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

DE BELGIQUE

Société anonyme établie à Bruxelles, par arrêté royal du 28 août 1822

COMPTE RENDU

PRÉSENTÉ

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

LE 29 FÉVRIER 1916

EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 37 DES STATUTS.

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES.

Année 1915

QUATRE-VINGT-DOUZIÈME EXERCICE SOCIAL.

BRUXELLES

GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI

21, Rue de la Limite.

1916

DIRECTION.

Gouverneur : M. J. JADOT.
Vice-Gouverneur : M. le Baron JANSSEN.
Directeur-Trésorier : M. A. SERRUYS.
Directeurs : MM. le Chevalier E. CARTON DE WIART.
E. FRANQUI.
G. COOREMAN.
ED. DE BRABANDER.

COMMISSAIRES.

MM. le Baron ALF. D'HUART.
P. CAPOUILLET.
le Comte DE BAILLET-LATOUR.
ED. VAN DER LINDEN.
le Comte JOHN D'OULTREMONT.
L. HAMOIR.
le Baron C. GOFFINET.
le Comte T'KINT DE ROODENBEKE.
le Comte JEAN DE MERODE.

Secrétaire : M. AUG. CALLENS.

RAPPORT DE LA DIRECTION

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous soumettre, en exécution de l'article 37 de nos statuts, le Bilan de notre quatre-vingt-douzième exercice social clôturé le 31 décembre 1915.

Les tristes événements dont notre précédent rapport signalait les effets continuent à entraver toutes les manifestations de notre vie nationale : à mesure que la guerre se prolonge, la situation économique de notre malheureux pays s'aggrave. Malgré tout et nonobstant les épreuves que nous traversons, nous conservons notre entière confiance dans l'avenir.

Nous ne pourrions pas encore, comme nous en avons coutume avant la guerre, vous faire rapport sur les entreprises que nous contrôlons à l'étranger ; cependant nous croyons savoir que la plupart d'entre elles continuent à donner satisfaction. Quant aux affaires dans lesquelles nous sommes intéressés en Belgique, elles subissent naturellement le contre-coup des événements qui paralysent l'activité nationale. Le travail est suspendu dans la plupart des usines et les industriels ressentent très vivement les effets des lourdes charges qui pèsent sur eux.

Les charbonnages ont pu, pour certaines qualités de produits, maintenir partiellement leurs chantiers en activité; ils ont ainsi procuré du travail au personnel ouvrier et atténué les conséquences de la crise qui rend si pénible la situation des classes laborieuses.

La production des onze charbonnages patronnés par la Société Générale de Belgique a été en 1915 de 3,080,000 tonnes, soit 60 p. c. environ de la production normale.

En ce qui concerne les banques, leurs transactions se sont trouvées considérablement réduites par la stagnation presque complète des affaires industrielles et commerciales; celles-ci n'offrant plus leur emploi aux capitaux, l'argent a afflué en dépôt vers les banques, qui ont vu leurs disponibilités s'accroître dans de fortes proportions.

Pour les motifs que nous vous avons indiqués dans notre dernier rapport, nous ne publions pas à la suite de notre Bilan l'inventaire des valeurs composant notre Portefeuille. Par suite des circonstances, les éléments d'appréciation dont nous disposons sont insuffisants pour que nous puissions, dans un document destiné à la publicité, donner une évaluation même approximative de notre Portefeuille. Nous pouvons vous dire toutefois qu'il résulte d'un examen approfondi de notre situation que, malgré les dépréciations à prévoir pour la plupart des valeurs boursières après la guerre, le montant très modéré pour lequel les titres de notre Portefeuille figurent au Bilan nous donne pleine sécurité dans l'avenir.

Nous ajouterons que le relevé des valeurs du Portefeuille publié en annexe au rapport sur l'exercice 1913 n'a subi, durant les années 1914 et 1915, que des modifications peu importantes.

Nous avons le plaisir de constater que le nombre de nos clients est en progression constante, ainsi qu'en témoigne l'augmentation du chiffre de nos dépôts. Malgré la crise qui laisse improductifs d'importants capitaux,

nous avons cru devoir maintenir un intérêt rémunérateur aux dépôts de fonds qui nous sont confiés.

Comme vous le savez, dès le mois de juillet dernier, la Société Générale de Belgique a renoncé définitivement au bénéfice du Moratorium appliqué aux dépôts en banque; depuis cette époque, nos clients peuvent donc disposer de leurs avoirs en compte comme en temps normal.

Les petits prêts pour les besoins de la vie, que nous avons consentis dès le début de la guerre, continuent à rendre les plus grands services. Le nombre des opérations de ce genre traitées depuis l'ouverture des hostilités s'élève à plus de 9,000 pour un capital de 11 millions de francs environ; 6,000 de ces prêts sont d'un import inférieur à fr. 250 en moyenne. Le développement de ces opérations ne justifie que trop nos appréhensions au sujet de l'état d'épuisement des économies dans presque toutes les classes de la Société.

Au mouvement considérable provoqué par l'augmentation du nombre de nos comptes courants et des opérations de prêts sur titres, est venu s'ajouter celui occasionné par les opérations du Comité National de Secours et d'Alimentation dont nous assurons gratuitement le service de trésorerie.

Fidèle au rôle qu'elle s'est assigné, la Société Générale a continué, dans ces moments difficiles, son concours à l'industrie en mettant à sa disposition les fonds nécessaires à l'entretien des installations et aux secours à distribuer au personnel ouvrier.

Dans le même esprit de patriotique solidarité, nous avons pris une large part à la formation du capital de la Société Coopérative d'Avances et de Prêts, de l'Auxiliaire des Sociétés d'Habitations ouvrières, de la Caisse Nationale de Prêts Agricoles et de la Société Coopérative de Prêts Fonciers.

Nous avons également consenti des crédits importants à diverses associations ouvrières et à de nombreuses coopératives d'alimentation du

pays. La Société Générale a fait en outre, soit seule, soit en participation avec d'autres banques, des avances de fonds aux grandes villes du pays temporairement gênées dans leur trésorerie.

D'autre part, répondant à l'appel des Municipalités des territoires occupés du Nord de la France, nous leur sommes venus en aide en leur ouvrant des crédits très considérables qui leur ont permis de surmonter les difficultés du moment et de ravitailler en vivres et en combustible leurs populations si cruellement atteintes par les événements.

Enfin, et en même temps que toutes les Banques du pays, nous avons dû participer à la prise ferme de l'Emprunt Interprovincial de 480 millions de francs pour le paiement de la seconde contribution de guerre, imposée à la population belge par l'autorité allemande. La part de notre Etablissement a été fixée à 55 millions. L'intervention imposée aux Banques constitue pour celles-ci une très lourde charge et n'a pu se réaliser que grâce à la faculté qui leur a été accordée par la Banque Nationale, d'emprunter chez elle sur les Bons du dit Emprunt, sous forme d'escompte, jusqu'à concurrence de 80 pour cent du montant nominal de ces Bons.

Les résultats de l'exercice 1915 sont naturellement très modestes, la plupart de nos affaires en Belgique n'ayant, à cause de la guerre, distribué aucun dividende pour l'exercice 1914 et une grande partie des dépôts de fonds étant restée improductive pendant de longs mois.

Malgré la réduction notable de nos revenus, nous avons considéré que la Société Générale se devait de soutenir les œuvres humanitaires créées depuis le début de la guerre, et notamment le Comité National de Secours et d'Alimentation, dont l'action bienfaisante s'est si heureusement fait sentir dans tout le pays.

Les subsides suivants ont été accordés :

Au Comité National de Secours et d'Alimentation	Fr. 235,000
A l'Ambulance du Palais Royal	» 15,000
Aux OEuvres de secours en faveur des prisonniers	» 18,000
Au Comité de secours en faveur du petit personnel de la Bourse	» 11,000

indépendamment des allocations de bienfaisance prévues par nos statuts et s'élevant à 15,500 francs par an.

Outre ces subventions en espèces, nous avons mis gratuitement à la disposition du Comité National de Secours et d'Alimentation et de ses OEuvres filiales, un personnel nombreux tant pour ses services intérieurs que pour son service financier, ainsi qu'une grande partie de nos locaux, dont nous avons pris à notre charge l'entretien, le chauffage, l'éclairage et la surveillance.

En résumé, depuis le début de la guerre, le chiffre de nos dépenses pour le Comité National de Secours et d'Alimentation et pour les diverses OEuvres, s'élève à 750,000 francs environ. De plus, nos Sociétés filiales ont toutes souscrit d'importants subsides en faveur du Comité National.

Nous ne doutons pas qu'en égard à leur caractère philanthropique, vous approuviez ces dépenses et ces charges et que vous soyez d'accord avec nous pour les amortir immédiatement.

Ainsi que nous vous le disions dans notre précédent rapport, le Bilan de l'exercice 1914 était un bilan d'attente; vous avez approuvé notre proposition de porter le bénéfice de cet exercice, soit fr. 6,000,000, à un Fonds de prévision temporaire.

Pour 1915, le Compte de Profits et Pertes solde par un boni de fr. 2,257,959 18
qui, ajouté à la somme de fr. 6,000,000 00
réservée l'année dernière, porte à fr. 8,257,959 18
le bénéfice des exercices 1914 et 1915.

L'assemblée générale ordinaire du 30 novembre 1915 a réélu M. Emile Francqui, Directeur; elle a renouvelé les mandats de MM. Léon Hamoir, le Comte t'Kint de Roodenbeke et le Comte Jean de Merode, Commissaires sortants.

Bruxelles, le 21 janvier 1916.

Le Secrétaire,
Aug. CALLENS.

Le Gouverneur,
Jean JADOT.



RAPPORT DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur, conformément aux prescriptions statutaires, de vous faire rapport sur la manière dont nous avons exercé notre mission durant l'exercice 1915.

Les réunions mensuelles du Conseil Général nous ont permis de suivre, dans ses grandes lignes, la marche des opérations sociales.

Nous avons employé pour l'examen du Bilan et du Compte de Profits et Pertes dressés par la Direction, les modes de contrôle et de vérification qui ont jusqu'ici été approuvés par vous.

Au moyen des nombreux documents qui nous ont été remis, nous avons analysé la plupart des comptes soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Le contrôle des valeurs, tant celles qui sont la propriété de la Société que celles déposées par des tiers, a été opéré pour de nombreux dossiers par la constatation des existences matérielles; celui des effets en portefeuille a porté sur de multiples échéances. Nous avons pointé également un grand nombre de comptes courants dont l'exactitude a été reconnue par la concordance des écritures sociales avec les accusés de réception reçus des titulaires de ces comptes.

Nous avons pris connaissance des vérifications faites dans les divers services en cours d'exercice ou à l'occasion du Bilan, tant par des Membres de la Direction que par le haut personnel administratif.

La parfaite concordance entre les articles du Bilan et du Compte de Profits et Pertes de la Société Générale et les chiffres renseignés aux livres comptables a été constatée. La même vérification a été faite pour les documents relatifs au Département d'Emission.

Nous avons en conséquence approuvé les comptes qui vous sont présentés. Nous vous proposons de vous rallier à la sage et prudente proposition de la Direction de maintenir en grande partie le Fonds de prévision temporaire et de répartir, en ce qui concerne chacun des exercices 1914 et 1915, un dividende de 50 francs aux Parts de Réserve.

Comme le rapport de la Direction le constate, les épreuves qui frappent notre pays rendent de jour en jour la situation économique plus tendue. L'activité nationale est paralysée et de lourdes charges pèsent sur l'industrie. Dans une pensée de patriotique solidarité, la Société Générale de Belgique, fidèle à ses traditions, a collaboré à la création des grandes œuvres de philanthropie qui se sont constituées pendant cette période troublée; elle n'a cessé de les soutenir en leur accordant de très larges subsides. Vous approuverez certainement les importantes dépenses et les charges qui en sont résultées et dont l'amortissement immédiat vous est proposé.

LES COMMISSAIRES :

Le Président : B^{on} A. D'HUART.

C^{te} DE BAILLET-LATOUR.

ED. VAN DER LINDEN.

C^{te} JOHN D'OULTREMONT.

L. HAMOIR.

C^{te} T'KINT DE ROODENBEKE.

C^{te} J. DE MERODE.

Le Rapporteur :

PIERRE CAPOUILLET.



BILAN

ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1915

BILAN ARRÊTÉ AU

N ^o D'ORDRE DU BILAN				ACTIF		
actuel.	de 1914.					
1	1	Encaisse du Trésor et comptes courants à la Banque Nationale et au Département d'Emission fr.				143.510,935 55
2	2	Portefeuille d'effets				70.466,187 55
3	3	Dépôts à terme chez les Correspondants				9.937,500 »
4	4	Comptes courants avec Banques patronnées				6,416,472 72
5	5	Id. avec Sociétés } patronnées				59,655,787 54
						8,886,075 30
6	6	Id. avec correspondants pour Recouvrements				4,526,444 88
7	7	Id. avec correspondants pour Changes				28,559,823 67
8	8	Id. Divers				142,012,260 24
9	9	Prêts sur effets publics				8,823,207 06
10	10	Crédits avec nantissements				20,588,271 52
11	11	Fonds publics } nationaux				60,926,595 96
						5,662,757 10
12	12	Obligations de diverses Sociétés				14,393,790 28
13	13	Actions de diverses Sociétés				186,453,668 50
14	14	Participations financières				26,770,638 20
15	—	Quote-part dans l'Emprunt Interprovincial pour la Contribution de Guerre (Versement du 1 ^{er} douzième).				4,583,333 33
16	15	Liquidations diverses				160,951 92
17	16	Immeubles à Bruxelles et à Anvers et mobilier				2,000,000 »
18	17	Dépôts volontaires à découvert . fr. 1,571,802,889 »				} 1,581,278,589 »
19	18	Dépôts volontaires cachetés . . . » 9,475,700 »				
20	19	Titres à livrer				136,941,547 »
21	—	Divers dépôts de garanties				56,528,800 »
22	—	Actif du Département d'Emission				1,347,080,131 48
23	20	Cautions statutaires (dépôts)				Pour mémoire.
Fr.						3,926,163,768 80

Arrêté en séance du Conseil de la Direction du 4 janvier 1916.

Le Vice-Gouverneur,
B^{on} JANSSEN,

Les Directeurs,
A. SERRUYS,
E. FRANCOU, ED. DE BRABANDER.

Le Gouverneur,
JEAN JADOT.

Le Secrétaire,
AUG. CALLENS.

COMPTE

DE

PROFITS ET PERTES

BILAN DE 1915

COMPTE DE PROFIT

DÉBIT.

ART. 1 ^{er}	Frais d'administration fr.	1,797,129 9
2	Intérêts sur obligations	1,418,541 5
3	Service des obligations 3 p. c. de l'ancienne Société des Manufactures de Glaces	30,510
4	Service des obligations 3 p. c. de la Société des Chemins de fer du Nord de la Belgique	548,272 5
5	Intérêts sur dépôts à la Caisse d'Epargne	1,011,151 2
6	Id. en comptes courants avec Sociétés { patronnées agrées	457,709 3 691,231 3
7	Id. id. avec Banques Patronnées	820,383 6
8	Id. id. de Recouvrements	43,066 2
9	Id. id. de Change	114,900 9
10	Id. id. de Dépôt	4,295,193 1
11	Id. bonifiés en comptes de quinzaine	956,592 9
12	Id. en comptes courants Divers	140,375 3
13	Pensions Viagères	15,262 1
14	Œuvre du Comité National de Secours et d'Alimentation.	235,000 »
15	Ambulance du Palais du Roi	15,000 »
16	Subside aux Œuvres de Secours aux Soldats prisonniers.	18,000 »
17	Subside au Comité de Secours en faveur du Petit Personnel de la Bourse.	11,000 »
18	Contributions { à l'Etat. { Patente fr. 172,511 » Autres contributions. » 18,459 39 à la Province et à la } Patente » 65,596 » Ville de Bruxelles. } Autres taxes » 23,176 09	279,742 4
	Intérêts payés aux actionnaires . fr. 1,639,900 »	
	Solde à répartir, fr 3.757.959.18, 15 p. c au Fonds de Réserve . . » 563,693 88	
	Dividende de 50 francs par action pour chacun des exercices 1914 et 1915 » 3,100,000 »	5,397,859 1
	Bénéfice { Tantième à la Direction (pour les exercices 1914 et 1915) » 63,265 30 Au Fonds de Bienfaisance (15,500 francs pour chacune des années 1914 et 1915) » 31,000 »	
	TOTAL. . . fr.	18,296,921 9

COMPTE DE PROFITS

DÉBIT.

ART. 1 ^{er}	Frais d'administration fr.	1,797,129 94
2	Intérêts sur obligations	1,418,541 51
3	Service des obligations 3 p. c. de l'ancienne Société des Manufactures de Glaces	30,510 »
4	Service des obligations 3 p. c. de la Société des Chemins de fer du Nord de la Belgique	548,272 50
5	Intérêts sur dépôts à la Caisse d'Épargne	1,011,151 20
6	Id. en comptes courants avec Sociétés { patronnées	457,709 39
	{ agréées	691,231 32
7	Id. id. avec Banques Patronnées	820,383 66
8	Id. id. de Recouvrements	43,066 29
9	Id. id. de Change	114,900 99
10	Id. id. de Dépôt	4,295,193 13
11	Id. bonifiés en comptes de quinzaine	956,592 92
12	Id. en comptes courants Divers	140,375 34
13	Pensions Viagères	15,262 12
14	Œuvre du Comité National de Secours et d'Alimentation.	235,000 »
15	Ambulance du Palais du Roi	15,000 »
16	Subside aux Œuvres de Secours aux Soldats prisonniers.	18,000 »
17	Subside au Comité de Secours en faveur du Petit Personnel de la Bourse.	11,000 »
18	Contributions { à l'Etat. . { Patente fr. 172,511 »	279,742 48
	{ Autres contributions. » 18,459 39	
	{ à la Province et à la } Patente » 65,596 »	5,397,859 18
	{ Ville de Bruxelles. } Autres taxes » 23,176 09	
	{ Intérêts payés aux actionnaires . fr. 1,639,900 »	5,397,859 18
	{ Solde à répartir, fr 3.757 959.18, 15 p. c au Fonds de Réserve . . » 563,693 88	
	{ Dividende de 50 francs par action pour chacun des exercices 1914 et 1915 » 3.100,000 »	5,397,859 18
Bénéfice	{ Tantième à la Direction (pour les exercices 1914 et 1915) » 63,265 30	
	{ Au Fonds de Bienfaisance (15,500 francs pour chacune des années 1914 et 1915) » 31,000 »	
	TOTAL. . . fr.	18,296,921 97

ET PERTES DE 1915.

CRÉDIT.

ART. 1 ^{er}	Intérêts de prêts sur effets publics fr.	391,003 63
2	Id. de fonds publics { nationaux	3,444,898 89
	{ étrangers	275,307 44
3	Id. d'obligations.	744,993 02
4	Id. et dividendes d'actions	3,649,282 38
5	Id. en comptes courants avec Sociétés { patronnées	2,061,611 66
	{ agréées.	345,394 62
6	Id. id. avec Banques Patronnées	253,379 80
7	Id. id. de Recouvrements	172,795 64
8	Id. id. de Change	563,949 52
9	Id. id. Divers.	414,385 79
10	Id. d'escompte	3,035,120 49
11	Bénéfices sur opérations de change, commissions, etc.	1,326,015 46
12	Id. sur réalisations	24,537 50
13	Produit des immeubles	94,246 13
14	Prélèvement sur le Fonds de prévision temporaire	1,500,000 »
	TOTAL . . . fr.	18,296,921 97

DÉPARTEMENT D'ÉMISSION

BILAN

ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1915

ACTIF		
Encaisse	Or fr. 1,215,250 »	
	Écus » 1,811,535 »	
	Argent divisionnaire » 35,743 »	167,182,971 98
	Nickel, billon et divers » 535.90	
	Monnaies allemandes. » 164,119,908.08	
Avoir à l'étranger	8,845,161 34	
Prêts sur avoir à l'étranger	44,254,400 68	
Prêts sur Bons du Trésor d'Etats étrangers	1,360,000 »	
Prêts sur valeurs nationales	4,851,340 60	
Prêts sur Bons des Provinces Belges	480,000,000 »	
Effets sur la Belgique	54,401,489 55	
Mobilier	12,570 45	
Intérêts acquis sur Avoir à l'Etranger	200,104 10	
Intérêts acquis à recevoir	8,504,055 76	
Profits et Pertes, Solde à reporter	62,655 »	
Comptes d'ordre :		
Nantissements de prêts	500,934,562 02	
Dépôts à découvert.	25 090,200 »	
Valeurs déposées en garantie	51,380 620 »	
	Fr. 1,347,080,131 48	

1 DÉCEMBRE 1915

PASSIF

Billets de Banque	Emission à ce jour fr.	633,580.000 »	
	Billets dans les caisses »	24,394,143 »	
	Billets en circulation fr.		609,185,857 »
Comptes courants			151,370,896 68
Intérêts des Bons des Provinces Belges			8,466,666 66
Réescompte sur le premier trimestre de 1916.			282,827 17
Administration civile impériale allemande :			
1° Produit de l'Escompte et des Prêts excédant 3 1/2 p. c. fr.	33,833.99		
2° 1/8 p. c. sur la circulation moyenne des billets pendant le 4 ^e trimestre 1915 »	334,667.96		368,501 95
Comptes d'ordre :			
Déposants de Nantissements			500,934,562 02
Déposants à découvert			25,090,200 »
Déposants de valeurs en garantie			51,380,620 »
			Fr. 1,347,080,131 48

DÉPARTEMENT D'ÉMISSION

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

BILAN DE 1915

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

DOIT

Escompte :		
Réescompte du Portefeuille Belge :		
1 ^{er} trimestre 1915	fr. 25,666 66	} 583,617 46
2 ^{me} id.	» 144,370 76	
3 ^{me} id.	» 145,775 02	
4 ^{me} id.	» 267,805 02	
Intérêts de prêts :		
Réescompte des Prêts sur valeurs nationales :		
1 ^{er} trimestre 1915	fr. 16,036 25	} 80,372 83
2 ^{me} id.	» 28,984 52	
3 ^{me} id.	» 20,329 91	
4 ^{me} id.	» 15,022 15	
Frais Généraux :		
Frais généraux et d'Administration :		
1 ^{er} trimestre 1915	fr. 46,987 92	} 280,124 91
2 ^{me} id.	» 76,876 12	
3 ^{me} id.	» 74,786 98	
4 ^{me} id.	» 81,473 89	
Frais de fabrication des Billets :		
2 ^{me} trimestre 1915.	fr. 216,613 72	} 385,773 84
3 ^{me} id.	» 11,500 »	
4 ^{me} id.	» 157,660 12	
A l'Administration civile impériale allemande :		
Produit de l'Escompte et des Prêts excédant 3 1/2 p c. :		
1 ^{er} trimestre 1915	fr. 4,172 29	} 67,581 56
2 ^{me} id.	» 4,220 17	
3 ^{me} id.	» 25,355 11	
4 ^{me} id.	» 33,833 99	
1/8 p. c. sur la circulation moyenne des billets :		
1 ^{er} trimestre 1915.	fr. 53,019 70	} 784,045 24
2 ^{me} id.	» 117,140 93	
3 ^{me} id.	» 211,635 09	
4 ^{me} id.	» 334,667 96	
		716,463 68
TOTAL. . . fr.		2,113,934 28

D'ÉMISSION

— 29 —

ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1915

AVOIR

Escompte :

Produit brut :

1 ^{er} trimestre 1915 fr.	33,338 95
2 ^{me} id.	»	270,343 86
3 ^{me} id.	»	477,100 17
4 ^{me} id.	»	687,387 71

1,468,170 69

Intérêts de Prêts :

Produit brut :

1 ^{er} trimestre 1915 fr.	18,874 28
2 ^{me} id.	»	107,049 99
3 ^{me} id.	»	175,707 36
4 ^{me} id.	»	280,667 66

582,299 29

Droits de Garde :

Droits de garde sur dépôts volontaires :

4 ^{me} trimestre 1915.		
---	--	--

809 30

Profits et Pertes :

Solde à reporter au 31 décembre 1915		
--	--	--

62,655 »

TOTAL . . fr.

2,113,934 28

*Banques patronnées par la Société Générale de Belgique
et faisant son service d'agence.*

		CAPITAL.
Alost,	Banque Centrale de la Dendre	Fr. 3,000,000
<i>Grammont,</i>	Succursale de la Banque Centrale de la Dendre	»
<i>Lokeren,</i>	» » » »	»
<i>Ninove,</i>	» » » »	»
<i>Saint-Nicolas,</i>	» » » »	»
<i>Termonde,</i>	» » » »	»
Anvers,	Banque d'Anvers	25,000,000
Bruges,	Banque de la Flandre Occidentale	4,000,000
Charleroi,	Banque Centrale de la Sambre	5,000,000
Courtrai,	Banque de Courtrai.	5,000,000
<i>Audenarde,</i>	Succursale de la Banque de Courtrai.	»
<i>Menin,</i>	» » » »	»
<i>Mouscron,</i>	» » » »	»
<i>Renaix,</i>	» » » »	»
<i>Ypres,</i>	» » » »	»
<i>Poperinghe,</i>	Bureau auxiliaire de la Banque de Courtrai	»
<i>Wacreghem,</i>	» » » »	»
Dinant,	Banque Centrale de la Meuse	1,800,000
<i>Arlon,</i>	Succursale de la Banque Centrale de la Meuse.	»
<i>Ciney,</i>	» » » »	»
<i>Bastogne,</i>	Agence de la » » » »	»
<i>Bouillon,</i>	» » » »	»
Gand,	Banque de Gand.	15,000,000
<i>Deynze,</i>	Succursale de la Banque de Gand	»
<i>Eecloo,</i>	» » » »	»
Hasselt,	Banque Centrale du Limbourg	1,500,000
<i>Maeseyck,</i>	Succursale de la Banque Centrale du Limbourg.	»
Huy,	Banque de Huy	3,000,000
<i>Andenne,</i>	Succursale de la Banque de Huy	»
<i>Jodoigne,</i>	» » » »	»
<i>Seraing,</i>	» » » »	»
<i>Waremmes,</i>	» » » »	»
La Louvière,	Banque Générale du Centre.	6,000,000
<i>Binche,</i>	Succursale de la Banque Générale du Centre.	»
<i>Chinay,</i>	» » » »	»
<i>Nivelles,</i>	» » » »	»
<i>Beaumont,</i>	Agence de la » » » »	»
<i>Braine l'Alleud,</i>	» » » »	»
<i>Courvin,</i>	» » » »	»

		CAPITAL.
<i>Rance,</i>	Agence de la Banque Générale du Centre . . .	»
<i>Erquelinnes,</i>	Bureau auxiliaire de la Banque Générale du Centre	»
<i>Momignies,</i>	Bureau auxiliaire de la Banque Générale du Centre	»
Liège,	Banque Générale de Liège	Fr. 10,000,000
Louvain,	Banque Centrale de la Dyle	2,000,000
<i>Aerschot,</i>	Succursale de la Banque Centrale de la Dyle .	»
<i>Lierre,</i>	» » » »	»
<i>Malines,</i>	» » » »	»
<i>Tirlemont,</i>	» » » »	»
<i>Wavre</i>	» » » »	»
Mons,	Banque du Hainaut.	5,000,000
<i>Hul,</i>	Succursale de la Banque du Hainaut. . . .	»
<i>Saint-Ghislain,</i>	» » » »	»
<i>Soignies,</i>	» » » »	»
<i>Enghien,</i>	Bureau auxiliaire de la Banque du Hainaut.	»
<i>Lens s/Dendre,</i>	» » » »	»
<i>Lessines,</i>	» » » »	»
Namur,	Banque Centrale de Namur.	2,000,000
Ostende,	Banque Générale d'Ostende	3,000,000
<i>Furnes,</i>	Succursale de la Banque Générale d'Ostende .	»
<i>Couckelaere,</i>	Bureau auxiliaire de la Banque Générale d'Ostende	»
Roulers,	Banque de Roulers-Thielt	3,000,000
<i>Dixmude,</i>	Succursale de la Banque de Roulers Thielt .	»
<i>Iseghem,</i>	» » » »	»
<i>Thielt,</i>	» » » »	»
Tournai,	Banque Centrale Tournaisienne	2,000,000
<i>Ath,</i>	Succursale de la Banque Centrale Tournaisienne	»
<i>Pèrucelz,</i>	Agence de la Banque Centrale Tournaisienne.	»
Verviers,	Banque de Verviers	3,000,000
<i>Dison,</i>	Succursale de la Banque de Verviers. . . .	»

N. B. La Banque de l'Union Parisienne, à Paris, la Banque Belge pour l'Etranger, à Londres-Pékin-Shangai-Tientsin-Le Caire et Alexandrie, et la Wiener Lombard-und Escompte-Bank, à Vienne, sont chargées du service financier de la Société Générale sur ces places.